

TANANARIVE — 10 au 15 janvier 1969

Semaine de l'Association

La 5^{me} session annuelle de la conférence parlementaire de l'Association, qui s'est tenue à Tananarive du 10 au 15 janvier, a été l'occasion pour la direction générale Presse et Information (division Information Outre-Mer) d'organiser dans la capitale malgache une semaine d'information dite « semaine de l'association ».

Le Conseil des Ministres avait autorisé et encouragé le programme d'information qui lui avait été soumis et qui comprenait :

- un cycle de conférences et séminaires dans le cadre de l'université;
- un concours parmi les élèves des classes terminales de l'enseignement secondaire;
- un jeu radiophonique et une série d'émissions (à l'heure où l'écoute est la plus dense, après le journal parlé du soir) sur les trois chaînes : français, malgache et radio université;
- une série d'émissions télévisées et diffusion de films;
- une exposition sur les communautés, l'association, le FED et les pays associés, le FED et Madagascar.

Présenté par Monsieur Rabemananjara, Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur le Ministre Roche-reau devait inaugurer le programme des conférences, en évoquant les thèmes de l'association dans le grand amphithéâtre de l'Université, en présence des personnalités de la capitale. Les jours suivants, Messieurs Olivi et Durieux ont traité devant les étudiants des problèmes de l'intégration européenne et de l'Europe face au tiers-monde. Ces conférences ont connu une assistance étudiante très nombreuse, vivante et réa-

gissante avec beaucoup d'intérêt, par le jeu des questions, aux propos des orateurs, à la qualité et à l'excellente présentation des exposés.

Concours réservé aux élèves des classes terminales de l'enseignement secondaire

Les élèves avaient la possibilité de choisir un sujet parmi les quatre qui leur étaient proposés et qui concernaient les voies de communication, l'agriculture, l'industrie, le commerce extérieur. Ils devaient répondre, sur une page, aux quatre questions suivantes :

- Quels sont, pour une nation, les critères du développement économique ?
- Selon quelles priorités organiseriez-vous la formation des cadres du secteur public et du secteur privé ?



Un des panneaux de l'Exposition de Tananarive démontrant l'importance des rapports entre la CEE et les états africains et Malgache associés.

— Quel rôle peut jouer l'aide financière extérieure à Madagascar, et sous quelle forme ?

— Vous paraît-il que l'association des 18 Etats africains et malgache et de l'Europe des Six est un cadre favorable au développement de Madagascar ?

Un jury, composé de sept professeurs représentant les diverses disciplines intéressées et du contrôleur délégué devait désigner le 31 janvier les candidats gagnants. Le concours est doté des prix suivants : 20.000, 15.000, 5.000 F MG, auxquels ont été ajoutés des prix d'encouragement sous forme de livres.

Emissions radio et télévisées

La direction de la radio et de la télévision malgache avait offert à notre service d'information une importante participation dans la réalisation de ses programmes d'information. C'est ainsi que, sous forme d'interviews, de reportages sonores ou filmés, de commentaires, une série de documents réalisés à Bruxelles ou sur place ont été diffusés chaque soir.

La télévision malgache a ainsi incorporé à son journal du soir différentes séquences et les films suivants ont été présentés :

« Le 1^{er} juillet », « Europe » (dessin animé), « Le bus part à 8,05 » (école européenne), « FE 52 est partout » (acier), « Les grands chantiers du FED ».

L'émission radio la plus populaire a été le jeu radiophonique qui s'est déroulé pendant une semaine avec la sélection, dans les six provinces, d'un candidat devant participer à l'émission finale qui a été diffusée, en direct, le samedi 11 janvier.

La règle du jeu était la suivante : chaque candidat, représentant les provinces de Diego Suarez, Majunga, Tuléar, Fianarantsoa, Tamatave et Tananarive, disposait par tirage au sort d'une enveloppe contenant 2 questions européennes, 2 questions africaines et 2 questions malgaches.

Exemple des questions européennes :

- « Citez 5 pays riverains du Rhin ».
- « Quelle autre capitale que Bruxelles est le siège d'institutions des Communautés Européennes ? »
- « Quelle différence y a-t-il entre la CEE et le Conseil de l'Europe ? »

Un système de notation et de participation de tous les candidats permettait de classer les concurrents.

Le premier prix de 75.000 F MG offert par la Commission des Communautés Européennes, a été remis par Monsieur Rochereau au Président de la République malgache qui le remettait solennellement au lauréat lors d'un gala folklorique au théâtre municipal.

(35.000 F MG offerts par Air Madagascar, un transistor et des disques offerts par la Communauté, ont récompensé les autres candidats.)

A noter pour la petite histoire que ce jeu a été remporté par un vieux fonctionnaire de la province de Fianarantsoa, père de 15 enfants !

Exposition sur les Communautés, l'association, le FED et les pays associés, le FED et Madagascar

Cette exposition a été réalisée dans la salle d'honneur de la mairie de Tananarive. Une série de panneaux comprenant des graphiques, photos, textes,

illustraient les 4 thèmes constituant l'ensemble de l'exposition.

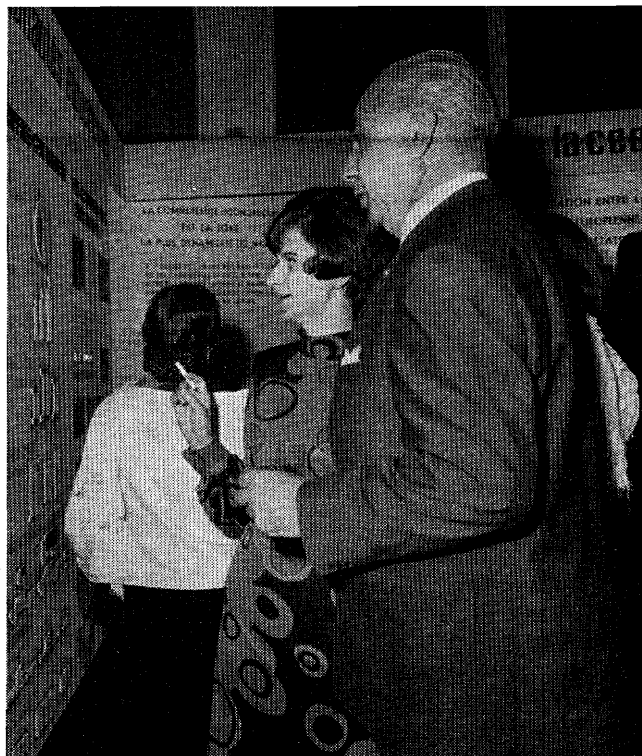
Une salle de cinéma, adjointe à l'exposition, diffusait en permanence les films présentés à la télévision.

L'exposition a été inaugurée par Monsieur Rochereau et Monsieur Rabemananjara, Ministre des Affaires Etrangères, le samedi 11 janvier. Dans ces mêmes locaux, le député maire de Tananarive devait offrir une réception le mardi 14 janvier.

Annoncée par la presse et la radio, l'exposition a connu un tel succès qu'elle a dû être prolongée de trois jours (en effet, toutes les écoles de Tananarive avaient organisé des visites groupées sous la conduite des instituteurs ou des professeurs). Plus de dix mille visiteurs ont très attentivement défilé devant les différents panneaux. Les enseignants semblaient avoir donné à leurs élèves « l'exposition » comme thème de dissertation si l'on en juge par les studieuses visites des jeunes annotant leurs cahiers.

Plus de 10.000 brochures concernant les communautés, l'association, le FED, le rapport Metzger au Parlement, le FED et Madagascar, ont été distribuées.

La qualité et le succès de cette manifestation ont valu à la Commission les félicitations officielles du Gouvernement malgache, particulièrement sensible à l'esprit dans lequel avait été réalisé cette présentation.



Le Directeur Général de l'aide au développement, M. Hendus, accompagné de M^{lle} von Brochowski du Service de Presse et d'Information, parcourt l'exposition sur les Communautés à Tananarive.

*Les colonnes du Courrier
vous sont ouvertes
Écrivez-nous*



Chers Lecteurs

J'aurais souhaité profiter de l'année nouvelle pour donner à la parution du Journal une chronologie plus conforme au calendrier : janvier-avril-juillet-octobre. Cela n'a pas été possible, car Monsieur Bolomey et moi-même étant en Afrique aux mois de novembre et décembre, nous n'avons pu préparer le numéro de janvier.

C'est donc avec un certain retard, mais de tout cœur, que je vous présente avec toute l'équipe du Courrier mes meilleurs vœux pour 1969.

Pour respecter la tradition, il me faudrait faire un bilan de l'année écoulée et développer aussi les perspectives de l'année nouvelle.

Comme la contestation n'a jusqu'ici amené que beaucoup de déceptions et en attendant qu'elle ait trouvé en elle une raison d'espérer un avenir meilleur pour tous, je respecterai cette bonne vieille tradition même si certains esprits chagrins trouvaient à redire en considérant qu'alors, le Courrier reste le « Courrier de Papa ». Je pense que son évolution, commencée l'année dernière et qui se poursuivra en 1969 avec la volonté d'en faire un journal de plus en plus vivant, est une démonstration que nous évoluons dans le but de vous être toujours plus utile.

L'année 1968 a été marquée par une série impressionnante d'évolutions, de révolutions, de désillusions et, aussi, de progressions.

Tant dans l'ensemble du monde qu'en Europe, qu'en Afrique, le XX^m siècle a continué sa voie faite de bouleversements dus à cet extraordinaire éclatement que représente la fin d'une ère et l'entrée dans une ère nouvelle. Le monde cherche de nouvelles assises. Les notions et même certains principes qui prévalaient dans les siècles précédents sont complètement dépassés et même renversés. Certains idéaux qui ouvraient la trace à ceux qui voulaient progresser sont tombés en désuétude, parfois même représentent aujourd'hui comme une tare pour ceux qui voudraient les maintenir. Le XX^m siècle s'est voulu neuf, s'est voulu grand, plus généreux, plus conforme aux possibilités que ses découvertes lui permettaient. Mais ce qui lui manque peut-être encore, c'est une ligne de conduite, c'est un idéal sûr, c'est la conviction qu'il a trouvé enfin la bonne voie et qu'il peut aller de l'avant avec des structures nouvelles. Il faut qu'il s'habitue à ses propres bouleversements. Alors, les peuples qui vivent leur siècle auront refait un nouvel idéal et pourront, la main dans la main, marcher vers un destin commun, progressiste, cons-

tructif, plutôt que d'erreur de çà et là en se combattant et en se détruisant.

L'unité de l'Europe, malgré ses heurts, malgré son étroitesse puisqu'elle est encore limitée à six pays, est cependant déjà une figure de cette ère nouvelle.

La consolidation des Etats africains dont la marche en avant après moins de dix ans d'indépendance doit être considérée comme remarquable et laisse présager un avenir brillant. Là aussi, la voie est tracée et le jour où tous les Etats africains, marchant la main dans la main, assureront leur avenir en commun, peut être envisagé. Des réunions, comme celle de l'OCAM, le mois dernier, à Kinshasa, en sont un témoignage.

Que l'on énumère ou non tous les événements de l'année écoulée, comme la suppression définitive des barrières douanières entre les Six, la signature d'une Association particulière entre la Communauté et trois pays de l'Est africain, ou encore la volonté manifestée par les vingt-quatre pays associés, réunis à Kinshasa, de refaire entre eux une nouvelle association à partir du 1er juin 1969, tous ces événements doivent nous porter à l'optimisme même si d'autres ont semblé freiner notre élan.

Que dire de l'avenir ? L'évolution de ce monde du XXe siècle est trop rapide pour pouvoir prophétiser. Ce serait un manque de réalisme. Il y aura des moments difficiles. Les négociations sur le renouvellement de la Convention rencontreront des obstacles. Il n'est pas sûr que son entrée en vigueur puisse s'effectuer à la date prévue et des problèmes se grefferont sur une éventuelle période intérimaire. Le grand souci des pays africains, devant la dépréciation du prix des matières premières ne sera pas résolu dans un avenir proche. Mais la prise de conscience de ces problèmes est le début de la sagesse. Si j'ai parlé d'une marche en avant des pays européens, d'une part, et des pays africains, d'autre part, il faut, et nous en sommes tous convaincus plus que jamais, que toutes ces mains se tendent les unes vers les autres, que la main du riche relève la main du pauvre pour que, dans un avenir que je veux proche, ce soit ensemble que nous repartions vers un idéal universel.

Mes chers Amis, dans cette première lettre de l'an nouveau, plutôt que de vous donner des nouvelles, j'ai voulu vous faire partager un espoir. Ne m'en veuillez pas d'avoir été long, l'essentiel est que nous nous comprenions.

A. de Briey

Colloques en Afrique

Il y a cinq ans déjà que pour la première fois des fonctionnaires de la Direction Générale de l'Aide au Développement se rendaient en Afrique pour y tenir les premiers colloques sur le thème : « Relations entre l'Europe des Six et les Pays associés ».

Depuis, ce programme de colloques en Afrique s'était progressivement développé jusqu'à l'année dernière, sans toutefois suivre un plan bien établi à l'avance. L'expérience ayant démontré l'intérêt de ce genre de manifestation, un calendrier a été fixé qui permettra de toucher tous les pays associés dans un délai de deux à trois ans.

Est-il besoin d'insister sur l'importance de ces colloques qui permettent aux Africains, francophones ou anglophones, de confronter leurs opinions avec des fonctionnaires de la Commission. C'est un apport réciproque d'idées et d'expérience, qui ne peut être que bénéfique aux uns comme aux autres.

*
**

MADAGASCAR

La première série de ce nouveau calendrier s'est déroulée à Madagascar du 11 au 20 septembre 1968, avec la participation de M. de Briey, Chef de la Division responsable de l'organisation des colloques, et de moi-même.

A peine arrivés à Tananarive, et après un verre bien réconfortant chez Monsieur Sallier, représentant du Contrôleur-délégué du FED (nous en avions grand besoin après les longues heures d'avion), nous sommes partis en voiture pour Antsirabé. Tout au long de la route sinueuse (nous avons compté un peu plus de 2.000 courbes entre Tana et Antsirabé), Gabriel Raveloharison, notre chauffeur, nous explique le paysage magnifique que nous traversons.

Deux choses nous frappent : tout d'abord, la volonté tenace des malgaches de faire fructifier leurs terres. Partout, des rizières où s'affairent des travailleurs bien pauvrement équipés de longues bêches ou dirigeant des attelages de bœufs qui piétinent la terre, de l'eau jusqu'aux jarrets.

Ensuite, l'attachement aux traditions ancestrales qui se manifeste sous la forme de tombeaux qui jalonnent notre itinéraire. Richement décorés ou modestes, ils sont la preuve du respect pour les ancêtres que tout malgache porte dans son cœur.

Et c'est l'arrivée à Antsirabé, la « Vichy » malgache. Ville de contrastes aux grandes et larges artères modernes où circulent d'antiques « pousse-pousse » au trot de leurs conducteurs qui s'essouffent dans la montée qui mène au grand marché.

Notre premier colloque à Antsirabé est organisé par le Mouvement international de la Jeunesse agricole et rurale chrétienne (MIJARC) pour une trentaine de cadres de cette organisation, responsables locaux des différentes provinces malgaches.

Pendant deux jours, après des exposés sur l'intégration européenne et les différents aspects de l'Asso-

ciation, de longues discussions animées nous permettent de comprendre les problèmes qui se posaient à nos interlocuteurs et de répondre à leur légitime souci d'être exactement informés de l'action de l'Europe des Six vis-à-vis des EAMA dans le cadre de la Convention de Yaoundé.

Sur la route du retour à Tananarive, pour notre deuxième colloque, nous nous arrêtons pour déjeuner chez « Le Marseillais », à Ambatolampy et, sur le



Le groupe des stagiaires du MIJARC à Antsirabé.

conseil de Gabriel, nous pouvons apprécier de succulentes cuisses de grenouilles.

*
**

Accueillis par Monsieur l'Huillier, Directeur de l'École nationale des Cadres de l'Administration, c'est aux étudiants et aux cadres des entreprises que nous allons nous adresser à l'Université.

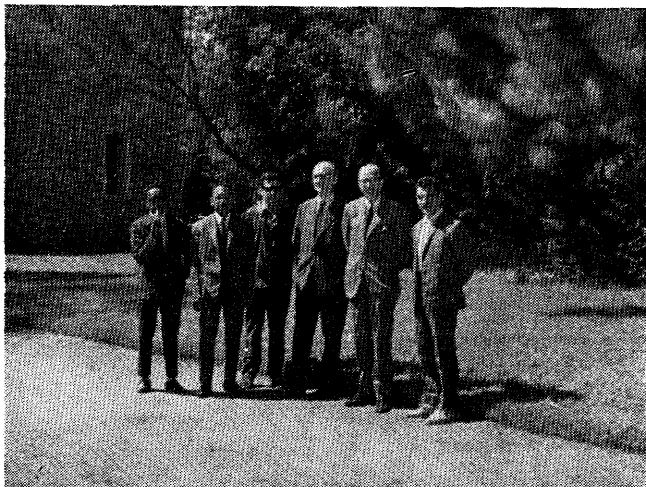
Et ce sont, à nouveau, deux journées de conférences et de discussions. Les questions qui sont posées, les observations qui sont faites montrent assez que, si sur le fond les préoccupations de nos auditeurs sont les mêmes que ceux d'Antsirabé, leurs travaux universitaires ou leurs fonctions dans la vie de chaque jour les amènent à envisager l'Association sous un jour à la fois plus académique et plus immédiatement pratique. C'est pourquoi nous avons eu à cette session autant de questions sur l'industrialisation.

Et, enfin, après les visites protocolaires d'usage aux autorités locales et aux ambassadeurs, c'est notre dernier colloque à Antsirabé destiné à un groupe de militants du MIJARC. Comme il était sympathique, amical, l'accueil qui nous fut réservé avec ces chants et ces danses malgaches qui allaient désormais marquer chaque arrêt et chaque reprise de nos travaux.

Ces jeunes hommes et ces jeunes femmes — dont certains ne parlaient que le malgache — habitués à la vie dure des champs, ne s'intéressaient pas moins

à nos exposés. Et si leurs questions furent d'ordre pratique, elles s'en révélèrent pas moins leur intérêt pour des problèmes qui, parfois, leur semblaient bien abstraits. Je crois que le meilleur profit qu'auront tiré les participants de ce groupe à notre rencontre fut de comprendre la place qu'occupe chacun d'eux dans le développement économique général de leur pays qui conditionne ses relations avec les autres pays associés et avec l'Europe.

Une réunion des anciens stagiaires avait été prévue. Elle s'est déroulée très amicalement autour d'un pot. Certains n'avaient pu venir en raison de missions hors de Madagascar mais ils s'étaient excusés. Un autre a fait 200 km pour nous rencontrer la veille car ses occupations l'empêchaient d'être présent à la réunion. Tous ont paru enchantés de se retrouver dans une ambiance communautaire et se sont promis de se rencontrer à nouveau et plus régulièrement, et surtout de renouer le contact avec Bruxelles.



Les dirigeants du MIJARC à Madagascar avec les conférenciers de la CCE : M^r de Briey (2^{ème} à droite) et M^r Bolomey (3^{ème} à droite).

LA COTE D'IVOIRE

Abidjan. Le colloque d'Abidjan s'est tenu du 4 au 9 novembre 1968. Il a revêtu un caractère exceptionnel du fait du patronage qu'avait bien voulu lui accorder le Ministre de l'Education Nationale et de la participation de hautes personnalités ivoiriennes et communautaires.

Organisé dans le cadre et sous l'égide de l'Université, ce colloque se composait de deux parties de deux jours chacune.

La première comportait les interventions officielles des autorités ivoiriennes et des exposés magistraux par les représentants des Communautés, portant sur différents thèmes concernant l'intégration européenne et l'Association.

La seconde consistait en séminaires pour les étudiants de l'Université au cours desquels les conférenciers de la Commission ont répondu à des questions posées par les étudiants, en particulier ceux de l'Ecole de Droit.

Au cours de la session d'ouverture, le discours inaugural fut prononcé par M. le Recteur Paulian qui

a fait ressortir l'importance historique de l'intégration européenne. Ce fut ensuite un très brillant exposé sur l'Association « Historique, critique et perspectives » par M. Konan Bedie, Ministre des Affaires économiques et financières qui avait bien voulu accepter de remplacer le Ministre de l'Education nationale retenu à l'étranger.

L'après-midi de la première journée et le matin de la seconde furent consacrés aux conférences des fonctionnaires européens. M. Sigrist, Secrétaire général adjoint de la Commission, MM. Ribas, Durieux et Westhoff.

Au cours de la séance de clôture, des discours furent prononcés par M. Westerterp, Membre du Parlement européen, M. l'Ambassadeur de Belgique et par le Président Yacé. Au cours de son intervention, le Président de l'Assemblée nationale ivoirienne souligna la nécessité de donner une véritable « permanence » à l'Association.

Enfin, le Recteur Paulian clôtura ces journées auxquelles participa une assistance nombreuse.

La seconde partie du colloque a permis un dialogue extrêmement vivant entre les conférenciers de la Commission et une centaine d'étudiants auxquels s'étaient joints plusieurs professeurs et étudiants.

Après ces journées bien remplies, très studieuses mais qu'avaient tout de même égayés les défilés des majorettes lyonnaises, nous eûmes la possibilité d'aller visiter aux environs de Sassandra les premières plantations de palmiers à huile réalisées par le F.E.D.

LE CAMEROUN

Douala. La chaleur humide s'insère insidieusement par les jambes du pantalon, par les manches, par le col de la chemise. Malgré l'aération latérale du hall de l'hôtel des Cocotiers, tout le corps est bientôt moite. Au loin, chose assez rare, on distingue très nettement le mont Cameroun qui se détache sur le ciel orangé.

La session de l'I.P.D. à qui nous nous adressons en premier lieu se compose d'une soixantaine de jeunes gens et de jeunes filles venus de tous les pays d'Afrique — ou presque ; ils s'initient aux problèmes de développement au niveau de leur village et de leur région.

Ils suivent avec assiduité et un intérêt évident les conférences et, pendant quatre heures, ils nous posent des questions extrêmement valables et pertinentes pour la plupart. Une remarque curieuse, cependant, à propos de l'aide à la diversification : un jeune étudiant déclare « si je comprends bien, l'Europe, par l'Association, pousse à la polygamie... ». Et, devant l'air un peu surpris qui marque tous les visages, il s'explique : « Eh bien ! oui. C'est clair. J'ai une femme qui s'occupe des poules, une autre du manioc. Si je dois cultiver autre chose, il faudra bien une autre femme... » Hilarité générale qui semble surprendre l'auteur de la remarque.

A l'AFCA, nous touchons le milieu des artisans et des cadres des entreprises privées. Dans l'assistance, une ou deux têtes connues qui ont déjà, dans le

passé, assisté à des réunions du même genre. Ici aussi, les questions sont nombreuses et portent surtout sur les problèmes des échanges commerciaux.

Après nos sessions de travail, nous allons rendre visite aux artisans dans leurs ateliers. Et nous pouvons constater quel travail important, indispensable et fructueux accomplit l'AFCA. D'un voyage à l'autre, les améliorations, le développement de ces activités artisanales apparaissent nettement. Telle coopérative de construction, en difficulté il y a quatre ans, a fait une remontée spectaculaire, a pu s'agrandir et a dû augmenter le nombre de ses ouvriers. Telle autre coopérative de confection a pu assainir sa situation financière. Tous se déclarent enchantés de l'enseignement qu'ils reçoivent et des résultats qu'ils obtiennent.

Le départ pour Yaoundé restera mémorable : bloqués dans un autobus, archicomble, pendant un bon quart d'heure, nous sentons toute l'eau de notre corps nous quitter et il faudra toute une nuit pour sécher nos pantalons et nos vestons. Aussi, quel soulagement, en arrivant à Yaoundé, de trouver une atmosphère plus légère et, surtout, plus sèche.

Nous retrouvons les anciens stagiaires — pas tous, mais presque et, comme à Madagascar, ils s'engagent à se réunir et à discuter de problèmes intéressant l'Association.

Puis, nous visitons le Centre des statistiques et, enfin, dernière conférence pour les élèves de l'AFCA. Très attentifs, très calmes pendant les exposés, nos auditeurs s'animent et s'échauffent lorsqu'arrive le moment de la discussion. Ils ne parviennent pas à comprendre pourquoi, bénéficiant de bourses pour suivre les cours de l'AFCA, ils doivent rester sur place au lieu d'aller, comme les « vrais » boursiers, dans des écoles ou des instituts européens. Il est bien difficile de leur faire comprendre qu'une bourse n'est pas synonyme de voyage et de tourisme en Europe mais que, bien au contraire, le but des bourses est de permettre à des jeunes de développer leurs connaissances pour qu'ils apportent à leur pays une plus grande compétence, condition essentielle à la rapidité du développement. Nous insistons donc sur la conjonction de l'aide au pays et de l'accroissement des compétences pour expliquer que la politique de la Communauté est d'accroître le nombre de bourses en Afrique pour que, durant ces études, les boursiers aient toujours sous les yeux les problèmes qui se posent à leur pays, problèmes qu'ils auront le devoir de chercher à résoudre le jour où ils mettront en application les connaissances acquises.

LE GABON

La route qui relie l'aérodrome de Libreville à la ville elle-même, est bordée d'un côté par la mer, de l'autre par une suite de maisons résidentielles, récemment construites. Les cocotiers ombragent la plage sur laquelle viennent s'ébattre aux heures de récréation ou de sortie les élèves des lycées tout proches.

Notre ami, Jean DENDE, ancien stagiaire, nous accueille dans les locaux de la Caisse gabonaise de Prévoyance sociale et nous impose les lois si sym-

pathiques et si fraternelles de l'hospitalité gabonaise.

Un programme chargé nous a été préparé qui comprend, outre les traditionnels colloques pour les étudiants de l'Ecole nationale d'Administration et des classes terminales, toute une série de contrats avec des hauts fonctionnaires, avec les Chambres de Commerce de Libreville et de Port-Gentil ainsi qu'avec des représentants des grandes entreprises privées.

En l'absence de M. le Ministre des Affaires économiques et du Plan, M. Pierre Mebaley, Ministre du Travail et des Affaires sociales, a bien voulu honorer de sa présence toutes nos séances de travail à Libreville, montrant ainsi l'intérêt que portait à ces réunions le gouvernement gabonais.

De toutes ces réunions, de tous ces entretiens, il apparaît que le souci majeur qui semble préoccuper aussi bien les autorités publiques que les entrepreneurs privés ou même les étudiants, est celui de la formation de cadres gabonais spécialisés. C'est un leitmotiv qui revient à l'occasion de tous nos contacts que ce soit à Libreville, à Port-Gentil ou à Moanda où nous nous sommes rendus suivant un programme que M. N'GUEMA N'DONG, Ministre des mines, avait bien voulu faire préparer à notre intention par l'un de ses collaborateurs qu'il avait chargé de nous accompagner dans tous nos déplacements.

Très sincèrement, je ne puis dire ce qui m'a le plus impressionné des extraordinaires installations pétrolières de Gamba ou de la pointe Lopez ou du spectacle lunaire qu'offre le gisement de manganèse de Moanda. On ne peut pas, en tous les cas, ne pas être frappé par le contraste qui s'impose entre « l'indigence » de l'homme africain et la richesse de cette terre gabonaise.

LE CONGO-KINSHASA

De Libreville à Kinshasa... via Fort-Lamy. Du Gabon, notre itinéraire devait nous mener à Brazzaville et, enfin, à Kinshasa. Or, les relations diplomatiques coupées entre les deux Congo, il était impossible de traverser le fleuve pour joindre les deux capitales. Et pas de vol direct Libreville-Kinshasa !

Et c'est ainsi que la seule possibilité de liaison aérienne nous a amenés à faire le petit détour de Fort-Lamy !

Et c'est aussi pourquoi, profitant de notre passage dans la capitale Tchadienne, nous avons pu nous entretenir avec les étudiants de l'Ecole nationale d'Administration que ces conférences impromptues ont un peu surpris mais aussi intéressés au point qu'ils nous ont arraché la promesse que nous reviendrions pour leur consacrer plus de temps.

Kinshasa. Je n'étais pas venu à Kinshasa depuis 1964. J'avais gardé de ce passage dans la capitale congolaise le souvenir assez triste d'une ville qui souffrait, qui végétait. Aussi, ai-je été très heureusement surpris de découvrir une ville vivante qui commençait à s'épanouir tant sur le plan de l'urbanisme que dans son développement industriel. L'intensité de la circulation, l'atmosphère ambiante d'une population qui s'est ressaisie font de Kinshasa une ville qui a retrouvé le goût de vivre.

Nos interventions furent nombreuses : devant les stagiaires et les cadres de l'OTRACO, les boursiers de l'AFCA et les étudiants de cette magnifique université de Lovanium qui a su prendre un recul suffisant de réflexion dans un cadre naturel admirable.

Par leurs questions, leurs réflexions, nos interlocuteurs ont laissé apparaître un sentiment à la fois de fierté des résultats acquis par la volonté unanime de sortir d'une période chaotique, mais aussi une expression d'une certaine impuissance devant l'énormité de ce qui reste à faire, compte tenu des moyens. J'ai cru déceler un peu d'irritation devant la lenteur des progrès, attribuée bien souvent au manque d'intérêt de la part des pays riches envers les pays en voie de développement.

Kisangani, la « Belle au bois dormant ». Ultime étape de ce long périple africain : Kisangani. On m'avait dit, avant mon départ : « Comment, vous allez à Kisangani ? Mais pour quoi faire ? C'est une ville morte... ». Il est facile de porter un tel jugement à 7 ou 8.000 km de distance !

En fait, j'ai trouvé une ville qui ne demandait qu'à sortir de sa léthargie, une « belle au bois dormant » qui attend le Prince charmant qui lui rendra le souffle. Kisangani est une très belle ville africaine, une des plus belles que je connaisse, qui étend de chaque côté du fleuve de magnifiques et larges avenues ombragées de grands arbres.

Kisangani a beaucoup souffert. La ville porte encore les cicatrices de ses blessures. Peu à peu, les boutiques rouvrent leurs portes, les vitres remplacent les

planches aux fenêtres, les européens reviennent, l'Université compte déjà 450 étudiants. En un mot, l'élan est donné. Et la venue des conférenciers du Marché Commun a apporté un peu plus de dynamisme et aussi un bon réconfort à ceux qui se dévouent à la renaissance de cette grande cité.

P. BOLOMEY.



Abidjan - M^r Sigrist, secrétaire général adjoint visite le collège de jeunes filles de Cocody, réalisation du FED - De g. à droite : M^{lle} de Vasselot, Directrice du collège - M^r de Troyer, contrôleur technique - M^r Sigrist - M^r Calais, contrôleur délégué du FED - M^r Bolomey, Administrateur principal à la CCE et M^r Ribas, Directeur à la Direction Générale des Affaires Sociales à la CCE.

Stage de fonctionnaires africains à Bruxelles

La C.E.E. organise, chaque année, deux sessions de stage de cinq mois à l'intention des fonctionnaires ressortissant des E.A.M.A. Du 15 septembre 1968 au 15 février 1969, 11 stagiaires représentant 8 pays africains (Burundi, Centrafrique, Congo-Kinshasa, Dahomey, Mali, Niger, Sénégal, Somalie) sont réunis dans les services de la Commission, dans le but de se familiariser avec les problèmes communs des pays de la Communauté et des pays africains et malgache, et de s'initier aux méthodes de travail de la Commission.

Dans le cadre général, cette session a été divisée en trois parties :

- une période d'information générale
- une période d'affectation dans les services de la Commission
- des voyages d'étude dans deux pays de la Communauté.

I. PERIODE D'INFORMATION GENERALE

Les quinze premiers jours de stage ont été consacrés d'une part à des conférences données aux stagiaires par des spécialistes de chacune des Directions de la Commission sur les structures et les travaux des services auxquels ils sont rattachés, d'autre part à des visites dans Bruxelles et autour de la ville à des entreprises, à des organismes ou à des institutions qui pouvaient offrir un intérêt certain pour des fonctionnaires africains.

Les conférences ont porté sur les thèmes suivants : histoire de l'Unité européenne, les institutions européennes, les relations extérieures de la Communauté, l'Aide au développement, le commerce extérieur, l'agriculture, la politique régionale, les affaires économiques et financières.

Les conférences n'ont pas pour but de donner une formation générale et théorique aux stagiaires, ni de leur fournir la recette miracle aux problèmes d'organisation économique des Dix-huit associés africains et malgache, mais de présenter un modèle d'organisation, de structuration et d'intégration économique pouvant servir de matière à réflexion.

Toutes ces conférences ont présenté un intérêt réel. Néanmoins, il serait souhaitable que plusieurs séances soient consacrées à la Direction générale de l'Aide au Développement où sont traitées la plupart des questions relatives à l'Association.

Organisées avec le concours de l'Office belge de la Coopération au développement (OCD), les visites sont axées sur trois centres d'intérêt : les institutions politiques, financières et industrielles. Ainsi, les stagiaires ont été reçus par des députés et des sénateurs au Parlement belge où des questions d'ordre politique, économique et social ont été discutées ; des problèmes d'organisation et de gestion ont été évoqués dans des organismes financiers tels que la Banque Lambert, et dans des organismes économiques tels que le Port d'Anvers, la Brasserie Stella-Artois de Louvain, la Fonderie Nestor Martin et la Chocolaterie Côte d'Or.

II. PERIODE D'AFFECTATION DANS LES SERVICES DE LA COMMISSION

L'affectation consiste à orienter les fonctionnaires dans des organes de la Commission correspondant aux services dans lesquels ils exerçaient leurs activités professionnelles dans leur pays d'origine et selon le désir préalablement exprimé par leur gouvernement



Le groupe des stagiaires lors de leur voyage à Grenoble - Excursion bien méritée après une semaine de travail.

respectif. Ainsi, ils ont été répartis dans les services suivants : Relations extérieures, Fonds européen de Développement, Affaires générales et formation, Politique et Etude de Développement, Production et Echanges commerciaux.

La durée de cette période a été variable suivant les affectations. On peut souligner, en effet, que

les conditions nécessaires au bon déroulement du stage (disponibilité des conseillers de stage, installation dans les divers services, etc...) n'étaient pas remplies pour tous. Il est à remarquer que des mesures efficaces ont été diligentées pour combler ces lacunes.

III. VOYAGES D'ETUDE

Sur invitations du Gouvernement italien et du Gouvernement français, deux voyages d'étude ont été organisés : le premier en Italie du 8 au 15 décembre 1968, le second en France du 19 au 26 janvier 1969.

Ces voyages ont permis aux stagiaires d'apprécier diverses réalisations. Ainsi, en Italie (Rome) des discussions ont mis en lumière le rôle capital que joue l'Institut pour la Reconstruction industrielle (IRI) dans le développement économique du pays en général et du Mezzogiorno, en particulier.

Dans le domaine des communications, la SELENIA peut offrir des perspectives intéressantes aux pays en voie de développement.

Dans le cadre de la programmation régionale, à Bari, la Foire du Levant, la Brasserie PERONI, la raffinerie STANIC..., traduisent l'effort entrepris pour sortir la Puglia de l'état dans lequel elle se trouvait.

En France, aussi, après des exposés sur la conception française de la coopération par des responsables du Secrétariat d'Etat chargé de la Coopération, des visites à diverses industries de la région grenobloise (SOGREAH, Marlin Gerin, ...) ont éveillé un vif intérêt chez les stagiaires.

Il serait néanmoins souhaitable que ces visites tendent davantage vers des secteurs tels que l'agriculture, la petite industrie qui sont les promoteurs du décollage économique.

*
**

Durant ces cinq mois passés dans les services de la Commission des Communautés économiques européennes, les fonctionnaires des E.A.M.A. ont manifesté un souci constant de tirer au maximum profit de leur stage. Leur responsabilité est grande. Ils sont, en effet, conscients du sacrifice consenti par leurs Etats respectifs pour se priver de leurs services. Ce stage offre un réel intérêt. Les stagiaires, de retour dans leur pays, comprenant mieux les méthodes d'investigation des services de la Commission, seront certainement des interlocuteurs souhaités entre la C.E.E. et les E.A.M.A.

G. SRANON
Président.

O. TRAORE
Vice-Président.

J. TSHIMANGA
Secrétaire.

INDUSTRIALISATION

Monsieur Rochereau à Tananarive

« ...Les E.A.M.A. doivent organiser leur développement industriel à l'échelle multinationale... »

Je ne peux que féliciter la Conférence Parlementaire et son Bureau d'avoir inscrit à l'Ordre du Jour de la Session de Tananarive le problème de l'industrialisation. Le moment est, en effet, bien choisi, en cette veille des négociations sur le renouvellement de la Convention de Yaoundé, de faire le point de cette question combien importante pour l'avenir des pays africains et malgaches associés à la Communauté Européenne.

Je ne reviendrai pas ici aux thèses, souvent exposées et confirmées par l'expérience, qui présentent l'industrialisation comme l'une des voies principales de la croissance économique et, partant, du progrès social. J'aurais tendance à admettre cette thèse comme donnée de départ de nos réflexions, sauf à rappeler deux idées qu'ils convient de garder à l'esprit :

1. Ce serait créer un faux dilemme que de présenter le développement industriel comme une *alternative* au développement agricole : en fait, les deux se conditionnent mutuellement et l'on peut d'ailleurs affirmer que l'agriculture restera encore longtemps l'activité prépondérante dans l'économie des EAMA.

2. Le développement d'une industrie de substitution aux importations n'est qu'un *aspect* du problème général de l'industrialisation et ne dispense pas les responsables de promouvoir en même temps une politique d'*exportation* de produits manufacturés.

Ceci étant dit, mon intention est plutôt de vous soumettre quelques considérations sur les possibilités réelles qui me paraissent s'offrir en matière d'industrialisation dans les EAMA, mais en même temps sur les obstacles qui s'opposent actuellement à l'industrialisation sur une grande échelle.

.*

Puisqu'il est toujours bon d'appuyer des considérations générales sur des données concrètes, je commencerai par analyser brièvement les opérations industrielles, financées jusqu'ici dans les EAMA dans le cadre de la Convention de Yaoundé, c'est-à-dire aussi bien par le Fonds Européen de Développement que par la Banque Européenne d'Investissement.

Une première constatation s'impose : la contribution de la Communauté au financement du secteur industriel dans les EAMA n'a pas été importante, bien que — on a parfois tendance à l'oublier — aucun plafond prédéterminé n'ait limité les interventions industrielles. L'ensemble de ces interventions représente environ 60 millions de \$, soit presque 6 % de la totalité des fonds engagés jusqu'à présent au titre

de deux FED et, depuis la Convention de Yaoundé, de la BEI.

Certes, les chiffres sont relativement plus favorables si l'on se rapporte à la seule période d'application de la Convention de Yaoundé, c'est-à-dire, aux opérations du deuxième FED et de la BEI. Ils représentent alors 54 millions de \$, soit pas loin de 10 % de l'ensemble, reflétant une évolution très nette de la première à la deuxième période d'Association.

Encore faut-il souligner que nous avons adopté une définition plutôt large de ce qu'il faut entendre par « secteur industriel », en y incluant aussi bien les activités extractives — que d'autres comptent dans le secteur primaire — que les activités qui sont directement liées à des investissements industriels. Nous entendons par cette dernière catégorie d'opérations les études et recherches préalables aux investissements, l'infrastructure directement liée à des projets de production industrielle, les programmes de formation pour la main-d'œuvre industrielle.

Je ne pense pas que ce soit un artifice de concevoir, comme nous l'avons fait, la notion de « secteur industriel » ; car il faut bien qu'un certain nombre de conditions spécifiques soient réalisées — surtout dans un environnement peu développé — pour qu'une opération industrielle puisse démarrer. Contribuer à ce que ces conditions soient remplies, c'est contribuer directement à l'industrialisation, voire la rendre possible. J'irai même plus loin : le rôle de l'aide publique me paraît consister même davantage à créer le cadre spécifique pour l'industrialisation qu'à financer directement des projets industriels. Mais, naturellement, l'un n'exclut pas l'autre. Et nous avons financé effectivement l'un et l'autre : en commençant par des études telle que celle qui concerne l'abattoir frigorifique de Bangui (RCA) ou des recherches minières jusqu'au co-financement, par prêt normal de la BEI ou par prêt spécial du FED, de projets industriels tels que l'exploitation des minerais de cuivre en Mauritanie ou l'usine textile de Fort-Archambault au Tchad, en passant par le financement d'investissements d'infrastructure spécifique tels que la Centrale électrique qui alimente l'usine textile de Garoua (Cameroun) ou le parc industriel de Kigali (Rwanda).

.*

Si nous pouvons ainsi relever un éventail assez large d'actions qui ont déjà été financées, comment s'explique-t-il que le volume global de ces opérations est encore relativement modeste ? Les fonds

manquent-ils ? J'ai déjà répondu par la négative à cette question : il n'y a pas de plafond « industriel » dans les masses financières actuellement disponibles. Les techniques financières autorisées par les textes sont-elles incomplètes ? Elles semblent assez complètes, mais susceptibles d'être perfectionnées. Alors, y a-t-il des obstacles plus fondamentaux qui freinent l'industrialisation ? Oui, je le crois. — Mais examinons ces différents aspects dans l'ordre.

Techniques financières. J'affirme que ce n'est pas — comme certaines déclarations pourraient le faire croire — dans un changement de celles-ci qu'il faut rechercher la clé d'un revirement spectaculaire. En d'autres termes, ce n'est pas à la déficience des instruments dont nous disposons d'ores et déjà qu'il convient d'attribuer principalement, le résultat modeste de nos efforts dans le domaine des interventions industrielles. En effet, nous possédons une gamme assez complète de modes d'interventions : les subventions du FED ; les prêts spéciaux du FED ; les prêts normaux de la BEI ; ces derniers éventuellement avec bonifications d'intérêt financées par le FED. La liste des interventions industrielles déjà financées est d'ailleurs là pour montrer, de par la diversité des opérations, que l'aide communautaire est, dès la Convention de Yaoundé, à même de répondre à une large gamme de besoins et de situations.

Ceci dit, des perfectionnements sont possibles et souhaitables. La Commission a exposé ses vues à ce sujet succinctement dans sa communication au Conseil de Ministres d'avril 1968 et plus en détail dans une communication complémentaire qu'elle a transmise récemment au Conseil. Je ne crois pas trahir un secret en vous disant que, pour sa part, la Commission est arrivée à la conclusion qu'il conviendrait, d'une part, d'assouplir certaines modalités dans le cadre des techniques de financement déjà mises en place, et d'autre part, de prévoir explicitement l'utilisation de modes de financement qui, sans être autorisés expressément, ont déjà été expérimentés ou sont sur le point de l'être.

Je m'explique. En parlant d'assouplissement de certaines techniques financières existantes, on pense principalement à deux formules :

1. Il peut y avoir des projets industriels tout à fait viables, mais dont la réalisation se heurte au seul obstacle de la capacité d'endettement de l'Etat en question, c'est-à-dire que celui-ci ne peut pas s'endetter davantage en devises. Dans pareil cas, une solution nouvelle pourrait consister à prévoir la possibilité de rembourser en *monnaie locale* un prêt spécial du FED. Il faudrait alors prendre des dispositions particulières pour la ré-utilisation des fonds qui se constitueraient ainsi en monnaie locale.

2. Bien que la formule des bonifications d'intérêt sur les prêts normaux de la BEI n'ait pas, jusqu'ici et faute d'occasions valables, reçu d'applications pratiques, il serait bon de maintenir cette possibilité tout en l'assouplissant : compte tenu notamment de la hausse du loyer de l'argent et pour faciliter le recours

aux prêts normaux de la BEI, il serait, en effet, utile d'élargir la marge de bonification autorisée.

Par ailleurs, il faudrait, comme je l'ai dit tout à l'heure, confirmer explicitement la « légalité » de deux modes de financement :

1. Il s'agit d'abord de la technique du prêt dit « à deux étages » qui consiste, eu égard à la capacité limitée d'endettement d'un Etat déterminé, à prêter à cet Etat à des conditions très avantageuses tout en l'obligeant à re-prêter le même argent à des conditions moins larges, c'est-à-dire plus adaptées à la rentabilité du projet qu'il s'agit de financer. Cette formule a d'ailleurs déjà trouvé un début d'application pratique dans le cadre de la Convention actuelle.

2. Il y a un autre domaine où, me semble-t-il, toutes les possibilités concevables n'ont pas été épuisées dans le passé : je pense au financement de petits projets industriels dont la réalisation peut constituer un précieux point de départ pour une industrialisation plus large des EAMA, mais dont l'instruction et la gestion individuelles, à partir de Bruxelles, se heurtent à des difficultés matérielles de personnel. Afin de ne pas laisser subsister cette lacune sans pour autant surcharger les services de Bruxelles, on devrait envisager d'utiliser les Banques Nationales de développement ou des organismes analogues comme relais financiers entre l'aide communautaire et les petites entreprises industrielles.

Tels sont, à mon sens, les principaux perfectionnements qui sont souhaitables du point de vue de la technique financière. Je sais que d'autres formules ont été avancées, en particulier la possibilité de prises de participation directe dans des projets industriels. Nous les avons examinées attentivement, mais nous sommes arrivés à la conclusion qu'elles n'offrent guère d'occasions réelles pour des interventions supplémentaires dans le secteur industriel. Pourquoi alors créer des illusions ?

Ceci dit, les obstacles les plus fondamentaux à l'industrialisation se situent ailleurs et sont d'une autre nature.

Un premier obstacle fondamental — Monsieur Dewulf y a d'ailleurs insisté — est constitué par l'*étroitesse des marchés*. En effet, dans les EAMA le cadre simplement national ne saurait fournir une base suffisante et saine pour l'industrialisation sur une plus grande échelle. Il est vrai qu'un certain nombre de projets industriels peuvent être réalisés, dans des conditions économiques, en fonction du seul marché national. Toutefois, ce nombre sera forcément limité et l'on peut affirmer qu'en suivant cette voie l'industrialisation n'ira pas très loin : elle s'arrêtera au plus tard au moment, où, une première étape d'industrialisation, que j'appellerai « simple », étant achevée, il s'agira de passer à des industries plus exigeantes du point de vue techniques et, partant, plus onéreuses, pour lesquelles le marché national constituera rarement un débouché suffisant. Et même dans le cas où un projet industriel est à la limite réalisable sur le plan national, sa rentabilité sera en général plus grande s'il est conçu, dès le départ, en fonction d'un

marché plurinational répondant ainsi aux impératifs d'échelle de fabrication qui découlent du progrès technologique.

Dans ces conditions, les responsables des EAMA se trouvent devant un choix capital : pousser l'industrialisation concertée à l'échelon régional.

La première voie est politiquement plus facile, au moins à court terme. Mais elle est économiquement dangereuse et coûteuse. Mieux que tout raisonnement théorique, l'exemple de l'Amérique Latine nous montre les risques de pareil processus d'industrialisation.

Monsieur Prebisch, il y a quelque temps, expliquait ainsi l'essoufflement constaté dans le développement industriel de ces pays : « une structure industrielle virtuellement isolée du reste du monde s'est ainsi constituée dans nos pays ... le critère de choix des industries a été basé non sur l'efficacité économique mais sur la possibilité immédiate de réalisation, quelque soit le coût de production ... les tarifs ont été élevés... La prolifération d'industries de tous genres dans les marchés nationaux compartimentés a privé les pays latino-américains des avantages de spécialisation et d'économie d'échelle, et, par suite des droits de douane excessifs et des restrictions aux importations, une forme vigoureuse de compétition interne n'a pu se développer, au détriment de l'efficacité dans la production ».

La leçon à tirer pour les EAMA est évidente : c'est une nécessité vitale pour eux d'organiser leur développement industriel à l'échelle multinationale, sous peine de multiplier les mauvais investissements et les doubles emplois et de compromettre les stades ultérieurs — plus décisifs pour la croissance — de l'industrialisation. C'est le seul moyen d'éviter des protections excessives et de maintenir donc les industries sous la pression d'une certaine concurrence extérieure, condition essentielle du dynamisme et de la continuité du processus d'industrialisation.

Je sais que ce qui est ainsi demandé, de façon lapidaire, aux hommes politiques des EAMA représente une tâche énorme. Je sais combien il est, politiquement, difficile de faire admettre par un pays de renoncer délibérément, en faveur d'un pays voisin, à l'implantation d'une industrie, même si, objectivement, on peut démontrer que l'opération en question présente, du point de vue économique, un plus grand intérêt pour un groupe de pays pris dans son ensemble. On ne peut, raisonnablement, lui demander ce sacrifice que dans la mesure où le groupe de pays dont il fait partie est décidé de faire en sorte qu'à moyen terme les « sacrifices » soient équitablement répartis. Nous voilà au nœud du problème : Pour sortir du cercle vicieux — qui risque d'avoir pour effet que, parce que tous les pays veulent s'industrialiser en même temps et de façon non coordonnée, aucun d'entre eux n'avance sérieusement dans la voie de son industrialisation —, pour sortir de ce cercle vicieux, il faut s'engager dans la voie de la *programmation industrielle au plan régional*. C'est ainsi qu'on pourrait arriver à la constitution de « paquets » de projets

dans lesquels chacun des pays en cause trouverait son compte dans une perspective pluriannuelle.

Il faudrait, bien entendu, que de tels accords d'industrialisation sur le plan plurinational soient assortis d'engagements précis et durables concernant l'ouverture réciproque des marchés respectifs.

Pour sa part, la Commission est décidée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour promouvoir cette orientation régionale. Elle a à cet effet imaginé une série d'incitations concrètes que pourraient prévoir, dans cette optique, la nouvelle Commission d'Association.

Mais les obstacles relatifs à la dimension des marchés et à l'échelle des entreprises ne sont pas les seuls qu'il faudra surmonter pour accélérer l'industrialisation africaine.

Contrairement à ce que l'on croit souvent, il existe une différence essentielle entre le processus d'industrialisation tel qu'il s'est opéré dans les pays industrialisés, et celui qui se déroule aujourd'hui dans les PVD, et plus spécialement dans des pays comme les EAMA qui entrent à peine dans l'âge industriel. Cette différence essentielle consiste en ceci : les pays industrialisés disposaient, dès la phase initiale, d'une classe d'entrepreneurs; en outre, ils produisaient eux-mêmes leurs biens d'équipement et les perfectionnaient par leur propre effort de recherche technologique. En revanche, les PVD aujourd'hui importent leurs équipements et le progrès technique en provenance des pays développés; ils doivent en outre faire venir des entrepreneurs et des cadres techniques de l'étranger, dans une mesure plus ou moins grande selon leur niveau de développement économique-social.

Ce double obstacle sera le plus difficile et le plus long à surmonter. Former des entrepreneurs et des cadres locaux et réunir les conditions pour la recherche technologique en Afrique est une œuvre à très longue haleine. Pendant longtemps encore, les EAMA devront donc s'assurer le concours d'entreprises étrangères, en veillant — par un choix de critères judicieux — à ce que l'apport de ces entreprises en capital, en capacité d'organisation technique et en cadres contribue à former une relève africaine et à créer des noyaux de recherche technologique. Pour leur part, les pays industrialisés et l'Europe en particulier devraient résolument encourager ce processus. Mais cela suppose que, dépassant une mentalité trop conservatrice, ils acceptent vraiment l'idée que les structures industrielles des pays développés devront subir des transformations en fonction des possibilités d'industrialisation dans les pays en voie de développement. Or, c'est une évolution qui répond à la logique économique même : les pays industrialisés, s'ils veulent obtenir une productivité maximale par travailleur, seront obligés de concentrer de plus en plus leurs ressources productives sur les secteurs à haute technicité, qui dépassent encore les possibilités concurrentielles des pays qui se trouvent seulement au début de leur industrialisation. Quoi de plus normal, alors, que de favoriser la création, dans les pays en voie de développement, de capacités productives

dans les secteurs industriels qui sont le plus à leur portée? Le corollaire d'une telle politique de transformation structurelle est, naturellement, l'ouverture des marchés des pays développés aux produits finis et semi-finis originaires des PVD.

J'arrive à ma conclusion finale : l'industrialisation offre, pour les EAMA, de réelles possibilités d'accélération de leur croissance économique. Mais il ne faut pas se dissimuler que les obstacles qui se dressent sur cette voie sont nombreux et complexes. Pour certains d'entre eux, s'il est relativement facile de les analyser, il est quasi impossible de suggérer des remèdes précis. Dans tous les cas, il s'agit d'un processus difficile dont les conditions ne seront réunies que grâce à une ferme volonté politique dans le chef

des hommes d'Etat qui sont responsables du destin économique des EAMA, grâce aussi à l'audace et à la clairvoyance plus concertée entre pays industrialisés et pays en voie d'industrialisation. Soyons donc réalistes : Gardons-nous du « mythe de l'industrialisation » et évitons de susciter l'illusion qu'il s'agirait là de la clé magique du développement. Ce qui importe, par contre, c'est que nous nous efforcions de vaincre progressivement les difficultés qui freinent le processus d'industrialisation et que nous utilisions à plein tous les instruments dont nous disposons — et que nous devons encore perfectionner — afin de faire dans cette voie des progrès dont il importe peut-être moins qu'ils soient spectaculaires que réels et durables.

Le développement industriel _____ dans l'UDEAC

Le processus d'industrialisation des cinq Etats membres de l'U.D.E.A.C. (1) s'est amorcé relativement tard. Jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, le nombre des entreprises industrielles reste faible, les activités existantes se limitant à la transformation des matières premières agricoles et forestières : scieries et usines de déroulage, huileries et égrenage du coton. Faute de ressources minières notables, les capitaux privés et les administrations n'étaient guère incitées à investir dans ces pays. Les importateurs installés sur place tenaient en main le faible marché des biens de consommation et n'épaulaient pas les initiatives tendant à implanter une production locale.

Comme partout ailleurs en Afrique, la rupture des communications avec l'Europe au cours de la guerre, a favorisé la création des premières industries de transformation, notamment au Cameroun et au Congo (savons, cuirs, confection, chaussures). Après la fin des hostilités, les nouvelles industries subissent une crise résultant de la concurrence renaissante des produits importés d'Europe et du Congo-Kinshasa. Néanmoins, à partir de 1946, avec l'expansion des exportations, l'exécution des plans de développement et les travaux d'infrastructure qui en découlent, s'amorce une nouvelle phase d'industrialisation, particulièrement au Cameroun. Les nouveaux investissements permettent surtout l'amélioration des réseaux ferroviaires et routiers, des ports de Douala et Pointe Noire et la construction du barrage d'Edea.

En 1952, s'ouvre une nouvelle crise provoquée, d'une part, par les restrictions de crédit en France et le déclin des investissements publics et privés qui en

découle et, d'autre part, par la baisse des cours mondiaux des matières premières. La situation reste cependant meilleure au Cameroun où sont créées une trentaine d'entreprises manufacturières dont l'Alucam, à Edea.

A partir de 1957, la situation se redresse : de nouveaux investissements sont attirés grâce aux avantages octroyés par l'administration et aux résultats positifs des prospections minières, notamment au Gabon.

Depuis l'indépendance, abstraction faite d'une régression passagère, la poursuite des investissements publics, l'application des codes des investissements nationaux et, surtout, l'instauration de l'union douanière, fiscale et économique créée entre le Gabon, le Congo, la République Centrafricaine, le Tchad et la République Fédérale du Cameroun, ont contribué à soutenir l'expansion du secteur secondaire qui, de 1961 à 1966, s'est accru de 80 nouveaux établissements industriels.

Pour l'ensemble de l'U.D.E.A.C., la contribution économique du secteur secondaire et, en particulier de l'industrie de transformation, reste néanmoins encore assez faible. En 1963, la valeur ajoutée du secteur secondaire se montait à 5,2 milliards, soit 18 % des 28 milliards de F.CFA de la production intérieure brute.

Le total correspond pour moitié aux activités minières et au bâtiment, l'autre moitié étant attribuable aux industries manufacturières et de production d'énergie, ainsi qu'à l'artisanat.

En 1963, le secteur secondaire employait 88.000 personnes, dont 35.000 dans l'industrie manufacturière, sur un total de 285.000 salariés. (A suivre)

(1) L'UDEAC groupe le Cameroun, le Congo-Brazzaville, la République Centrafricaine et le Tchad.